AOVS AUGENOPTIK VERBAND SCHWEIZ
FÉDÉRATION SUISSE DES OPTICIENS FSO

NEWSLETTER

EDITION N° 01/2016

EDITORIAL

ŒUVRER POUR L'AVENIR DE LA BRANCHE

Jürg Depierraz, secrétaire général de la FSO, Berne

La FSO, Fédération Suisse des Opticiens vient d'achever son premier exercice. Fondée début 2015 pour répondre à la nécessité de soutenir une politique de formation de base et continue orientée vers l'avenir et permettant d'alimenter le secteur de l'optique avec un nombre suffisant de spécialistes bien formés, la FSO réunit désormais 240 membres experts provenant de toutes les régions de Suisse. Au travers de cette «Newsletter» et des éditions successives qui paraîtront à intervalles irréguliers, la FSO entend informer ses membres et convaincre le plus grand nombre de magasins d'optique à rejoindre ses rangs pour participer aux activités d'une branche d'avenir. Nous vous souhaitons, chers lectrices et lecteurs, une agréable découverte et nous réjouissons de recueillir vos réactions ainsi que vos idées sur les sujets qui vous interpellent: info@aovs-fso.ch.

INTERDICTION D'EXERCER LEUR PROFESSION AUX OPTICIENS DU CANTON DES GRISONS?

Jürg Depierraz, secrétaire général de la FSO, Berne

S'il ne tient qu'au législateur du canton des Grisons et à certaines autorités de la branche, les opticiens diplômés ne pourront bientôt plus exercer leur activité de manière indépendante dans les Grisons après un délai transitoire de dix ans. La nouvelle loi sur la santé en consultation jusqu'à fin janvier 2016 dans ce canton de montagne prévoit en effet que l'autorisation d'exercer la profession ne sera désormais donnée que pour dix ans. Passé cette période, seul le nouveau régime sera applicable, selon lequel les autorisations d'exercer la profession ne seront accordées qu'aux titulaires d'un Bachelor of Science FHNW en Optométrie. Cela signifie qu'un opticien diplômé, âgé aujourd'hui de 35 ans, se verra frappé d'interdiction d'exercer son métier dans ce canton de Suisse orientale à l'âge de 45 ans, à moins qu'il ne passe le diplôme de Bachelor dans l'intervalle. La FSO trouve la réglementation envisagée insensée et irréaliste et s'y est opposée. Affaire à suivre.

«NOUS DEVONS RÉINSTITUER UN EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR POUR FAIRE FACE À LA PÉNURIE DE SPÉCIALISTES»

Interview avec le président de la FSO, Friedrich Grimm, Otelfingen

Rédaction: Vous êtes depuis un an président de la FSO, Fédération Suisse des Opticiens, qui s'est constituée début 2015. Pourquoi était-il nécessaire d'avoir une deuxième association en plus de l'ASO, Association Suisse de l'Optique?
Friedrich Grimm: le secteur de l'optique est confronté depuis plusieurs années à une pénurie aiguë de spécialistes qui s'aggrave de plus en plus. Cela tient essentiellement à une politique erronée en matière de formation de base et continue. La majeure partie des acteurs de la branche – je parle ici de nos collègues – n'a pas la possibilité d'être représentée à l'ASO et de contribuer de façon active et créative à la vie de l'association. Néanmoins ces acteurs tiennent à faire entendre leur voix. C'est pour cela que nous avons été quasiment contraints de donner naissance à une nouvelle association.

Pourquoi pensez-vous que la politique de formation de base et continue menée actuellement est erronée?
La loi sur la formation professionnelle édicte comme principe «Pas de diplôme sans passerelle vers d'autres formations». Or, notre branche ne satisfait actuellement pas à cette exigence: qui obtient le certificat fédéral de capacité CFC d'opticien doit passer par l'étape maturité ou maturité professionnelle s'il veut pouvoir suivre le cursus de Bachelor à Olten. C'est un fait que critique également le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Nous avons en outre besoin d'une option de formation professionnelle supérieure car la filière de Bachelor d'Olten ne forme pas suffisamment de jeunes.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement?
La haute école spécialisée de Suisse du Nord-Ouest forme actuellement chaque année plus de 40 Bachelors of Science FHNW en optométrie et atteint là, semble-t-il, ses limites de capacité. A moyen terme, environ la moitié d'entre eux ne reviendra pas dans le domaine de l'optique car beaucoup de diplômés vont travailler chez des ophtalmologistes, dans des cliniques ou des hôpitaux. Nous savons que notre secteur a actuellement besoin, chaque année, de 130 spécialistes et que ces besoins vont continuer d'augmenter. Il est clair que 20 diplômés ne peuvent suffire à répondre à la demande. C'est pourquoi il est indispensable de réinstituer une formation professionnelle de niveau supérieur – nous pensons ici à recréer un examen professionnel supérieur EPS – afin que davantage de spécialistes puissent exercer cette activité au plus haut niveau et que davantage de jeunes s'engagent dans une profession qui leur offrira alors des perspectives.

Où en êtes-vous de ce projet?
Début décembre 2015, une table ronde s'est tenue au SEFRI, conjointement avec l'ASO. Nos deux associations ont accepté qu'une enquête de marché soit réalisée dans les prochains mois. Tous ceux qui sont engagés dans la formation professionnelle sont invités à participer. Il s'agira d'une part d'analyser les activités exercées dans notre branche et d'élaborer les profils correspondants et, d'autre part, de procéder à une analyse prospective: comment va évoluer notre champ professionnel du point de vue technique, économique, écologique et sociétal?

Cela signifie-t-il beaucoup de travail?
Oui. La FSO est ouverte aux grandes et aux petites entreprises; c'est une association pour tous: tous ceux qui veulent œuvrer pour l'avenir. Notre intention n'a jamais été de monter les grands contre les petits. Nous avons besoin de grandes chaînes motivées et de magasins traditionnels prêts à s'engager dans la formation et le perfectionnement afin que nous puissions atteindre nos objectifs.

L'OPTOMÉTRIE: UN COMPLÉMENT UTILE À L'OPTIQUE, MAIS NON UN SUBSTITUT

Friedrich Grimm, Otelfingen

De l'avis unanime des membres de la FSO, l'optométrie est un complément utile et sensé pour notre profession. Un complément en ce sens que la FSO est fermement convaincue que cette spécialisation ne pourra nullement se substituer à l'opticien diplomé.

Que fait le client qui ne voit plus très bien, mais n'arrive pas à obtenir de rendez-vous chez l'opticien pour un examen de la vue faute d'un nombre suffisant de spécialistes autorisés? Que fait le client qui souhaite qu'une personne qualifiée lui propose une solution à sa situation complexe? Ces deux questions concernent plus de 90% de tous les clients qui aimeraient obtenir une réponse de nous autres spécialistes de l'optique. Afin de pouvoir satisfaire à cette demande, il faut absolument, en parallèle aux optométristes, des opticiens diplômés qui considèrent que leur responsabilité consiste à effectuer des examens de la vue, à déterminer la correction nécessaire, à adapter des lentilles, à fournir au client un conseil de haute qualité et à s'occuper de la formation de leurs collaborateurs.

Si nous ne voulons pas que lunettes et lentilles de contact soient achetées n'importe où, nous avons besoin de l'opticien diplomé et de l'optométriste. Cela seul permettra de garantir à la population une palette de solutions visuelles de haut niveau, propre à améliorer qualité de vie et santé. Le client responsable décide seul où se procurer la prestation qu'il souhaite. Et s'il veut en certaines occasions avoir recours également à l'optométrie, il cherchera le spécialiste qui lui propose cette prestation.

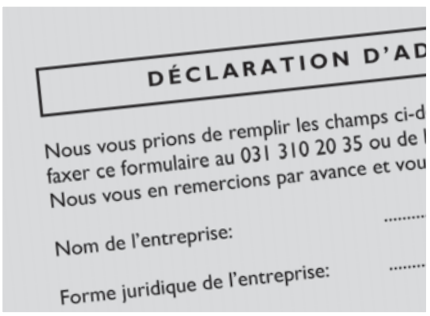

LA FSO EST OUVERTE AUX GRANDS COMME AUX PETITS

FSO, Fédération Suisse des Opticiens, Berne

La FSO, Fédération Suisse des Opticiens souhaite réunir les grands distributeurs comme les magasins traditionnels. Depuis sa création, la FSO est ouverte aux grands comme aux petits et elle est ravie d'accueillir en son sein les nouveaux membres suivants:

- Acuitis Suisse SA, Nyon
- Adler Optik & Akustik GmbH, Flawil
- Dietrich Optik GmbH, Bischofszell
- Grasso Optik AG, Saint-Gall
- Optic 2000 – Achermann Optik AG, Frauenfeld
- Optiker Brillen Pesche, Niederwangen
- Schenkel Optik, Bad Ragaz
- Tiefpreis-Optik GmbH, Kloten
- Treyer Optik AG, Spreitenbach

Ces adhésions soulignent le fait que des magasins traditionnels sont également inquiets au sujet de l'avenir de la branche. La FSO remercie de leur engagement toutes les entreprises qui œuvrent en faveur d'une politique moderne de la formation de base et continue et qui sont à la recherche de solutions. Vous souhaitez vous aussi adhérer à la FSO? Les statuts et les formulaires d'adhésion sont téléchargeables sur le site de la FSO: www.aovs-fso.ch › Downloads.

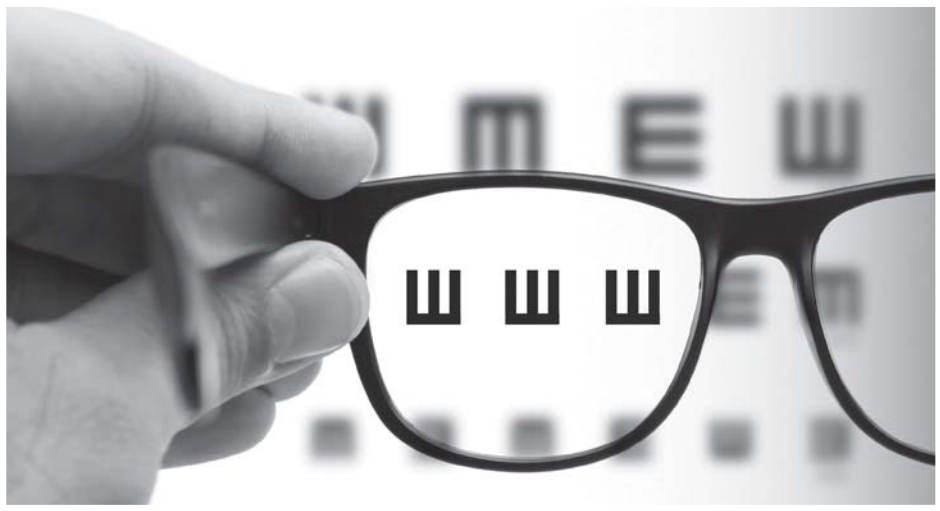

L'ADVERSAIRE EST AILLEURS!

Rédaction, Berne

Lorsque certains membres du monde suisse de l'optique voulaient encore nous faire croire, il y a deux ans, que les grandes chaînes d'optique implantées en Suisse menaçaient le métier traditionnel d'opticien, ils se trompaient lourdement. Le danger pour notre branche vient d'un tout autre horizon et approche à pas de loup. D'abord caché, fort éloigné et présent seulement virtuellement sur le net en tant que «pure player». «Qu'ils vendent donc leurs lunettes sur le web, ils ne font de toute façon aucun profit» est encore aujourd'hui l'opinion dominante au sein du secteur. Peut-être, mais pourtant: les vendeurs qui offraient leurs produits exclusivement en ligne sont entretemps devenus ce que l'on nomme des «Omni-Channel-Player»: on les trouve en ligne, mais aussi hors ligne, c'est-à-dire comme concurrents installés physiquement à la porte de nos magasins.

Citons «VIU» comme exemple emblématique de ce joli nouveau monde. Pas de réfraction, pas de formation – les collègues de la bonne vieille école d'optique suisse sont là pour ça. Mais le pire dans ce tableau: les entreprises bien implantées confirment qu'elles servent à mettre le pied à l'étrier à ces concurrents en offrant à leurs clients en ligne un test de vue pour 19.90 francs («Opticiens partenaires» Mr. Spex), facturé normalement beaucoup plus. Jusqu'où iront ces collègues avant de perdre totalement leur crédibilité? La question peut se poser.

Ces nouveaux prestataires en ligne se moquent éperdument de savoir quand, où et qui a suivi une formation. Ces sauvageons ne s'intéressent qu'à une chose: inonder le marché en étant portés aux nues comme start-up innovante par les médias. Sur cet arrière-plan, évoquer le diplôme de maîtrise allemand semble aussi obsolète que les manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall avant l'invention de l'imprimerie. Même les diplômés allemands font encore la différence entre «phototrope» et «polarisant», fait propre tout au plus à semer un trouble passager chez les jeunes collaborateurs et collaboratrices de ces nouveaux prestataires. Dans ces circonstances, se poser la question de l'équivalence des diplômes allemands semble parfaitement anachronique alors que les nouveaux venus sur le marché ne se soucient nullement de diplômes, de titres ou de formules de Gullstrand.

Conseils de lecture:
www.shopviu.com
www.aceandtate.de
www.misterspex.ch

IMPRESSUM

Responsabilité: FSO, Berne.
Layout: circus communication gmbh, Berne.
Impression: Länggass Druck AG Bern, Berne.
Tirage: 1500 exemplaires.
Berne, février 2016.